



CEC
CCA
CCE

Perspectives des producteurs canadiens de bovins sur les activités de conservation des prairies

Information pour éclairer le plan directeur
pour les prairies centrales



Citer comme suit :

CCE (2025). Perspectives des producteurs canadiens de bovins sur les activités de conservation des prairies : Information pour éclairer le plan directeur pour les prairies centrales, Montréal, Canada, Commission de coopération environnementale, 25 p.

La présente publication a été établie par la société Pattison Resource Consulting Ltd. pour le compte du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE). L'information qu'elle contient ne reflète pas nécessairement les vues de la CCE ou des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

À propos des auteurs :

Pattison Resource Consulting Ltd. est une société de conseil en ressources naturelles qui se spécialise dans les dimensions économiques et sociales de la conservation de l'environnement. Elle est détenue et exploitée par John K. Pattison-Williams, Ph. D., P. Ag., qui est professeur auxiliaire à l'Université de l'Alberta et consultant en recherche, et qui se spécialise en prestation de services écosystémiques, en systèmes agricoles et en dimensions humaines de la conservation; Jeremy Pittman, Ph. D., est professeur adjoint à la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo, au Canada; Ashley Klotz est assistante à la recherche et elle a participé à la réalisation du sondage et à l'analyse des données afin d'élaborer le présent document.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement préalable du Secrétariat de la CCE, à condition que ce soit à des fins éducatives et non lucratives, et que la source soit mentionnée. La CCE souhaiterait néanmoins recevoir un exemplaire de toute publication ou de tout écrit qui s'inspire du présent document.

Sauf indication contraire, le contenu de cette publication est protégé en vertu d'une licence Creative Commons : Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification.



© Commission de coopération environnementale, 2025

ISBN : 978-2-89700-387-6

Available in English – ISBN: 978-2-89700-386-9

Disponible en español – ISBN: 978-2-89700-388-3

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2025

Photo de la page couverture : Chinook ranch; Canadian Cattle Association

Renseignements sur la publication

Type de publication : publication de projet

Date de parution : novembre 2025

Langue d'origine : anglais

Processus d'examen et d'assurance de la qualité :

Examen final par les Parties : août 2023

QA 375

Projet : *Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs* du Plan opérationnel pour 2021

Renseignements supplémentaires :

Commission de coopération environnementale

1001, boulevard Robert Bourassa, bureau 1620

Montréal (Québec) Canada H3B 4L4

Tél. : 514-350-4300; téléc. : 514-350-4314

Courriel : <info@cec.org>; site Web : <www.cec.org>

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	iv
Résumé	v
Sommaire	vi
1 Introduction	1
2 Méthodologie	2
3 Renseignements sur l'exploitation et données démographiques	3
4 État des prairies au Canada	5
4.1 Disparition des prairies	5
4.2 Cause de disparition des prairies	5
4.3 Degré d'inquiétude concernant la disparition des prairies	6
4.4 Implication	6
5 Participation aux programmes environnementaux et de conservation	7
5.1 Participation actuelle aux programmes	7
5.2 Répondants participants par type de programme	7
5.3 Admissibilité à la réinscription aux programmes	10
5.4 Intérêt pour une inscription ultérieure à un programme	11
5.5 Programme idéal	12
6 Intérêt à l'égard des programmes environnementaux et de conservation	13
6.1 Intérêt à en apprendre davantage au sujet des programmes	13
6.2 Méthode préférée pour en apprendre davantage sur les programmes	13
6.3 Raisons de ne pas vouloir en apprendre davantage sur les programmes	14
7 Efficacité des programmes environnementaux et de conservation	15
8 Indicateurs importants à surveiller	16
9 Commentaires	19
9.1 Recommandations au sujet des programmes	19
9.2 Renseignements que la population devrait obtenir au sujet des producteurs	20
10 Conclusions	21
Annexe A. Questions du sondage	23
Bibliographie	25

Liste des tableaux

Tableau 1. Lieux d'exploitation agricole des répondants par province et territoire (N = 104).	3
Tableau 2. Taille de l'exploitation des répondants selon le nombre de bovins (N = 104).	4
Tableau 3. Âge des répondants (N = 104).	4
Tableau 4. Genre des répondants (N = 104).	5

Liste des figures

Figure 1. Pourcentage de répondants ayant constaté une diminution des prairies dans leur région au cours des dix dernières années (N = 104).	5
Figure 2. Degré d'inquiétude des répondants concernant la disparition des prairies, par pourcentage de répondants (N = 103).	6
Figure 3. Pourcentage de répondants inscrits à un programme environnemental ou de conservation (N = 104).	7
Figure 4. Pourcentage de répondants inscrits par programme environnemental ou de conservation (N = 57).	9
Figure 5. Pourcentage des répondants inscrits à un, deux, trois, quatre ou cinq programmes (N = 57).	10
Figure 6. Pourcentage de répondants inscrits à un programme environnemental ou de conservation et dont la terre est admissible à une réinscription à la fin de leur programme actuel (N = 55).	11
Figure 7. Pourcentage de répondants souhaitant s'inscrire à des programmes environnementaux ou de conservation dans l'avenir (N = 47).	12
Figure 8. Pourcentage de répondants souhaitant en apprendre davantage sur les programmes environnementaux et de conservation (N = 100).	13
Figure 9. Méthode d'apprentissage préférée des répondants souhaitant en apprendre davantage sur les programmes environnementaux et de conservation (N = 91).	14
Figure 10. Évaluation par les répondants de l'efficacité de certains aspects des programmes environnementaux et de conservation (N = 103).	16
Figure 11. Soutien en faveur de divers indicateurs de réussite des programmes (N = 104).	18

Liste des sigles et acronymes

AFWA	<i>Association of Fish and Wildlife Agencies</i> (Association des organismes gouvernementaux responsables du poisson et de la faune sauvage)
ALUS	Services de diversification des modes d'affectation des sols
PCAD	Partenariat canadien pour une agriculture durable
ACB	Association canadienne des bovins
CCE	Commission de coopération environnementale
CIC	Canards illimités Canada
PEF	plan environnemental agricole
BSE	biens et services environnementaux
Multisar	<i>Multiple Species at Risk</i> (Programme sur les espèces en péril) de l'Alberta
AMCEZ	autre mesure de conservation efficace par zone
PRC	Pattison Resource Consulting, Ltd.

Résumé

Le lancement du projet *Central Grasslands Roadmap* (plan directeur pour les prairies centrales) a eu lieu en 2019 en Amérique du Nord, alors que les prairies disparaissent à toute vitesse à l'échelle mondiale. Un sommet virtuel s'est tenu en 2020 pour explorer les stratégies de conservation et réunir les intervenants du Canada, du Mexique et des États-Unis, et comme les producteurs jouent un rôle essentiel dans la réussite de ces stratégies, un sondage mené en 2022 a permis d'évaluer les points de vue des producteurs canadiens. Le présent rapport établit une synthèse de ces points de vue provenant d'un échantillon de 104 producteurs. La plupart d'entre eux ont constaté une diminution des prairies dans les régions où ils vivent, et bon nombre sont préoccupés par ces pertes. Un peu plus de la moitié des producteurs interrogés faisaient au moins partie d'un programme environnemental ou de conservation, mais la majorité d'entre eux étaient inscrits à plus d'un programme. Le plus grand nombre de ces producteurs ont dit souhaiter en apprendre davantage au sujet de ces programmes; une moitié préféraient les contacts en personne et l'autre les contacts virtuels à cette fin. Ils ont jugé favorablement l'assistance technique dans le cadre de ces programmes ainsi que la facilité de s'y inscrire, mais ont considéré le volume de paperasserie et le manque d'incitatifs à l'inscription comme étant problématiques. En ce qui concerne les indicateurs de réussite de la production bovine et de l'état de salubrité des prairies, ils ont jugé que les indicateurs de biodiversité et le rendement annuel revêtaient une grande importance. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que si les programmes de conservation des prairies sont élaborés et structurés de manière appropriée, ils peuvent trouver un écho chez les propriétaires fonciers et permettre d'accroître les efforts de conservation.

Sommaire

À l'échelle de planète, les prairies disparaissent à un rythme alarmant et se classent actuellement en tête de tous les écosystèmes à cet égard selon l'indice mondial de risques en matière de conservation. La conversion des prairies à des fins agricoles est le principal facteur de leur disparition à l'échelle mondiale. Étant donné qu'il est facile de les convertir à des fins de production alimentaire, la conservation des prairies tempérées constitue un enjeu complexe de politique publique au Canada. Les stratégies de conservation à leur égard suscitent actuellement un grand intérêt au sein de la région des Prairies du Canada ainsi que dans toutes celles de l'Amérique du Nord.

Le projet intitulé *Central Grasslands Roadmap* (plan directeur pour les prairies centrales) a débuté en 2019 afin de donner suite aux recommandations de l'*Association of Fish and Wildlife Agencies* (AFWA, Association des organismes gouvernementaux responsables du poisson et de la faune sauvage). Un sommet virtuel organisé en 2020 a réuni divers intervenants du Canada, du Mexique et des États-Unis afin d'explorer des stratégies de conservation qui pourraient prévenir l'effondrement des écosystèmes de prairie. Les producteurs de bovins faisant partie intégrante de la réussite des stratégies de conservation, il s'est avéré nécessaire d'avoir une connaissance fondamentale de leurs points de vue au moyen d'un sondage permettant de les évaluer. Le présent rapport établit une synthèse de ces points de vue provenant d'un échantillon de 104 producteurs, dont voici quelques points saillants:

- La plupart des producteurs (75 %) ont constaté une diminution de prairies dans leur région au cours des dix dernières années, et bon nombre d'entre eux (70,9 %) sont préoccupés par cette diminution.
- Un peu plus de la moitié des producteurs (54,8 %) font partie d'au moins un programme environnemental ou de conservation, et une majorité d'entre eux (71,9 %) sont inscrits à plus d'un programme.
- Presque tous les producteurs (92 %) souhaitent en apprendre davantage sur les programmes environnementaux et de conservation. Pour ce qui est de leur méthode d'apprentissage préférée, les réponses sont réparties également entre les contacts en personne et les contacts virtuels.

- Les producteurs ont estimé que l'assistance technique dans le cadre de tels programmes et la facilité de s'y inscrire étaient adéquates (65 % des réponses). À l'inverse, le volume de paperasserie et le manque d'incitatifs à s'inscrire à ces programmes ont été moins bien notés (respectivement 46,6 % et 47,6 % de réponses favorables).
- Lorsqu'on leur a demandé quels indicateurs s'avéraient importants pour mesurer la réussite de la production bovine et l'état de salubrité des prairies, les producteurs ont choisi les indicateurs de biodiversité et le rendement annuel. De manière générale, un peu plus de la moitié d'entre eux ont jugé que le suivi des indicateurs environnementaux était important, mais un peu moins de la moitié ont accordé de l'importance au suivi des indicateurs économiques.

Les producteurs de bovins représentent des alliés importants pour la conservation des écosystèmes de prairie du Canada. Ils sont préoccupés par leur disparition et s'intéressent aux programmes qui soutiennent la conservation de ces écosystèmes. Sur le plan politique, cela indique que si les programmes de conservation des prairies sont élaborés et structurés de manière appropriée, ils peuvent trouver un écho chez les propriétaires fonciers et donner lieu à un taux d'adoption et à des efforts de conservation accrus.

1 Introduction

La perte d'habitats due aux activités humaines a entraîné un déclin de 60 % des populations de vertébrés dans le monde entre 1970 et 2014 (WWF, 2018). Ce chiffre met en lumière l'ampleur des répercussions humaines et des changements dans les écosystèmes à l'échelle planétaire. Ces répercussions sont les plus évidentes dans les biomes des prairies mondiales. Représentant 8 % de la surface totale de la planète (UICN, 2008), les prairies sont actuellement l'écosystème le plus menacé selon l'indice mondial de risques en matière de conservation (Heidenreich, 2009).

Les causes principales de la disparition des prairies comprennent l'agriculture et l'expansion urbaine. Selon Asner et coll. (2004), 41 % des prairies mondiales sont devenues des terres agricoles et 13,5 % ont été remplacées par des infrastructures urbaines, industrielles ou de transport (Heidenreich, 2009). L'expansion de l'« empreinte des charrues » dans les écorégions de prairies tempérées d'Amérique du Nord illustre ce changement de façon frappante (Gage et coll., 2016).

Ces tendances ont galvanisé les activités de conservation des prairies à travers le Canada parmi les décideurs gouvernementaux, les responsables de la mise en œuvre de mesures de conservation, et d'autres intervenants et détenteurs de droits. Les organismes de conservation s'engagent activement dans la recherche et la sensibilisation (CIC, 2018; ICOAN, 2016; CNC, 2017). Des organismes du secteur de l'élevage de bovins, telles que la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) et le *Beef Cattle Research Council* (BCRC, Conseil de recherche sur les bovins de boucherie), mènent des recherches afin de préserver l'accès au marché de la viande bovine tout en empêchant que la conversion des prairies se poursuive (BCRC, 2018; CRSB, 2018; Gunn et coll., 2018). En outre, le gouvernement fédéral mise sur les éléments suivants : les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ); l'intérêt général à l'égard de mesures incitatives tenant compte du marché; l'étude des cas de conversion évitée et des avantages qu'offre la séquestration du carbone (dont le *Canada Grassland Protocol* [Protocole canadien relatif à la conservation des prairies] et le Fonds des solutions climatiques axées sur la nature); l'étude de divers indicateurs environnementaux, comme l'indice de préservation de l'avifaune.

Les prairies s'étendent bien sûr au-delà des frontières nationales, et les efforts de conservation internationaux sont essentiels pour maintenir l'intégrité du biome. En Amérique du Nord, l'établissement du *Central Grasslands Roadmap* en 2019 avait pour but de rassembler divers intervenants des États-Unis, du Mexique et du Canada afin d'explorer une voie à suivre pour prévenir l'effondrement du biome. Étant donné que les producteurs faisaient partie intégrante de la réussite d'un tel plan, une étude fondamentale de leurs points de vue a eu lieu aux États-Unis (en 2021) et au Mexique (en 2022).

Le présent rapport se fonde sur les résultats d'un sondage (voir les questions à l'annexe A) conçu afin d'analyser les points de vue des producteurs canadiens; il en résume les résultats de façon descriptive et il est organisé par thèmes en fonction des questions du sondage. Les sections qui suivent traitent de la méthodologie du sondage; du type d'exploitation et de la démographie des répondants; de l'opinion des producteurs sur l'état actuel des prairies au Canada; de leur participation à des programmes de conservation des prairies et de leur intérêt à poursuivre cette participation; de leurs impressions sur l'efficacité de ces programmes; des principaux indicateurs de réussite; des recommandations qui seront formulées ultérieurement; des conclusions générales du sondage.

2 Méthodologie

Le processus canadien de sondage (annexe A) a été élaboré en mars 2022 et il a donné lieu à la formulation de commentaires de la part de quatre sources : i) les producteurs canadiens, par l'intermédiaire de l'Association canadienne des bovins (ACB)¹, qui s'est entretenue avec des représentants de producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba; ii) l'équipe de la CCE; iii) les comités sur les politiques et les dimensions humaines du Projet conjoint Habitat des Prairies (PHCP); iv) des spécialistes universitaires de recherches en dimensions humaines.

Après avoir élaboré le sondage, l'ACB l'a distribué à ses membres du 15 avril au 20 mai 2022 à l'aide du logiciel *Alchemer*. Ce sondage visait principalement la région des Prairies, mais les producteurs d'autres régions du Canada pouvaient eux aussi y répondre. Cette méthode de recrutement n'avait pas pour effet

¹ En juillet 2022, l'Association canadienne des bovins a changé officiellement de nom en anglais; il s'agit maintenant de la Canadian Cattle Association.

de privilégier les producteurs prédisposés à s'inscrire à un programme de conservation ou déjà inscrits à un tel programme. Un rappel leur a été transmis le 1^{er} mai 2022 et, en fin de compte, un échantillon de N = 104 répondants a participé au sondage².

Étant donné que les producteurs ont souvent tendance à être rebutés par la longueur des sondages et les réponses obligatoires, ce sondage a été conçu pour y répondre en dix minutes environ et aucune réponse n'y était obligatoire. Bien que cette approche ait permis d'accroître la satisfaction des répondants, elle a également eu pour conséquence que les 104 répondants n'ont pas tous répondu à toutes les questions, de sorte que certaines d'entre elles ont suscité moins de réponses que d'autres.

3 Renseignements sur l'exploitation et données démographiques

Les répondants ont d'abord été invités, à la question 1 (tableau 1), à mentionner la province ou le territoire où se situe leur exploitation agricole. L'accent étant mis sur l'écorégion des prairies du Canada, la plupart des exploitations se trouvaient en Saskatchewan (42,3 %), en Alberta (25 %) et au Manitoba (19 %). Un petit nombre de répondants se trouvaient ailleurs au Canada.

Tableau 1. Lieux d'exploitation agricole des répondants par province et territoire (N = 104).

Lieu d'exploitation	Nombre de répondants
Colombie-Britannique	3
Alberta	26
Saskatchewan	44
Manitoba	20
Ontario	4
Québec	3
Île-du-Prince-Édouard	1
Nouveau-Brunswick	3
Nouvelle-Écosse	0
Terre-Neuve-et-Labrador	0
Yukon	0
Territoires du Nord-Ouest	0
Nunavut	0

² Trente-huit autres répondants ont partiellement répondu au sondage, mais leurs réponses n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport.

Les répondants ont ensuite été invités à mentionner le nombre de bovins que comptait leur exploitation à la question 2 (tableau 2). La taille des exploitations variait, la plupart comptant de 101 à 250 bovins (34,6 % des répondants). Sept répondants n'avaient pas de bétail au moment du sondage, ce qui signifie qu'ils pouvaient avoir récemment pris leur retraite de l'élevage de bovins ou qu'ils étaient entre deux rotations de bétail.

Tableau 2. Taille de l'exploitation des répondants selon le nombre de bovins (N = 104).

Nombre de bovins	Nombre de répondants
0	7
Moins de 100	21
De 101 à 250	36
De 251 à 500	18
De 501 à 1 000	13
Plus de 1 000	9

Les répondants ont aussi dû indiquer leur année de naissance à la question 18 (tableau 3). L'âge approximatif a été calculé en soustrayant l'année de naissance de l'année en cours (2022). L'âge moyen des répondants était de 49 ans.

Tableau 3. Âge des répondants (N = 104).

Âge	Nombre de répondants
Moins de 20 ans	1
De 21 à 30 ans	7
De 31 à 40 ans	27
De 41 à 50 ans	23
De 51 à 60 ans	17
De 61 à 70 ans	26
De 71 à 80 ans	3
Plus de 80 ans	0

Les répondants ont été invités à préciser leur genre à la question 19 (tableau 4). La majorité des répondants étaient des hommes (76 %), moins d'un quart (22,1 %) étaient des femmes, et les autres (1,9 %) ont préféré ne pas répondre.

Tableau 4. Genre des répondants (N = 104).

Genre	Nombre de répondants
Femme	23
Homme	79
Autre	0
Ont préféré ne rien mentionner	2

4 État des prairies au Canada

4.1 Disparition des prairies

À la question 3, on a demandé aux répondants s'ils avaient remarqué une diminution des prairies dans leur région au cours des dix dernières années (tableau 1). La plupart des répondants (N = 78) ont déclaré avoir remarqué une telle diminution, alors que les autres (N = 26) n'ont rien remarqué.

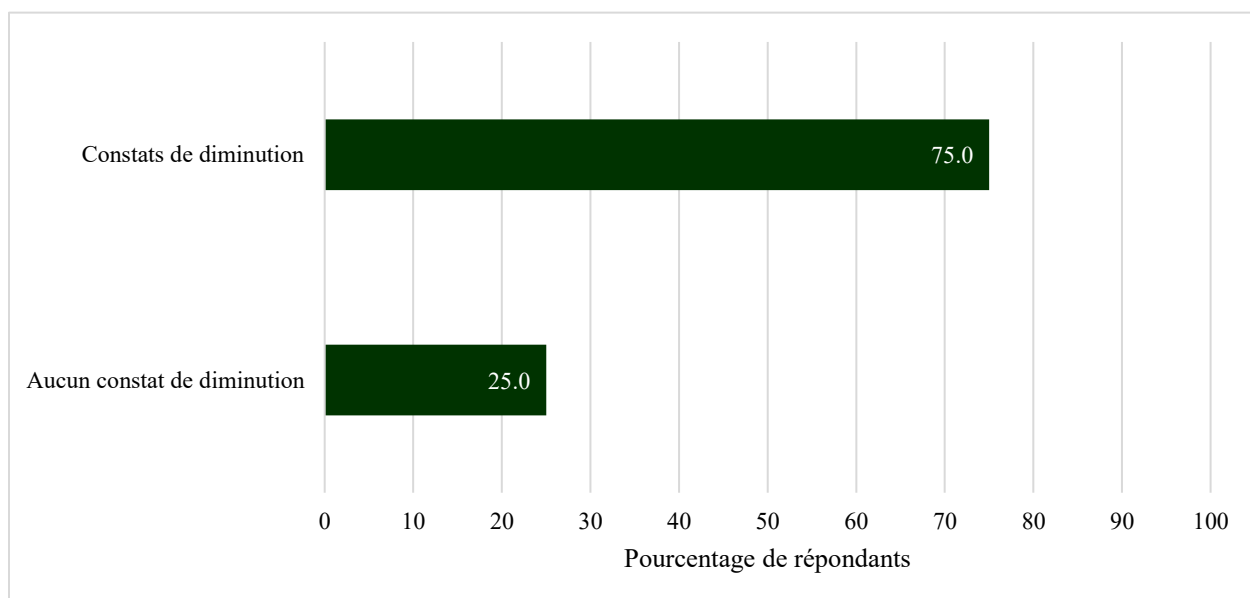


Figure 1. Pourcentage de répondants ayant constaté une diminution des prairies dans leur région au cours des dix dernières années (N = 104).

4.2 Cause de disparition des prairies

Les répondants ayant remarqué une diminution des prairies ont été interrogés sur la cause de cette diminution à la question 4 (N = 78). La cause la plus fréquemment citée par les répondants était la conversion des prairies en cultures agricoles. La raison la plus souvent citée était que les incitatifs

économiques pour la culture sont beaucoup plus intéressants que ceux pour la production bovine, ce qui encourage la conversion à la production végétale. Certains répondants ont mentionné que de nombreux producteurs vieillissent et cessent de produire des bovins, et qu'il y a un manque de programmes de soutien aux producteurs. D'autres ont également cité l'urbanisation et la construction d'ensembles résidentiels comme raisons de la disparition des prairies.

4.3 Degré d'inquiétude concernant la disparition des prairies

À la question 5, les répondants étaient invités à évaluer leur degré d'inquiétude concernant la disparition des prairies au Canada, et les choix de réponses allaient de « pas du tout préoccupé » à « très préoccupé » (figure 2). Plus des deux tiers des personnes interrogées (70,9 %) ont répondu qu'elles étaient préoccupées par la disparition des prairies. Une plus petite proportion ne l'était pas (24,3 %) et le reste des répondants étaient neutres.

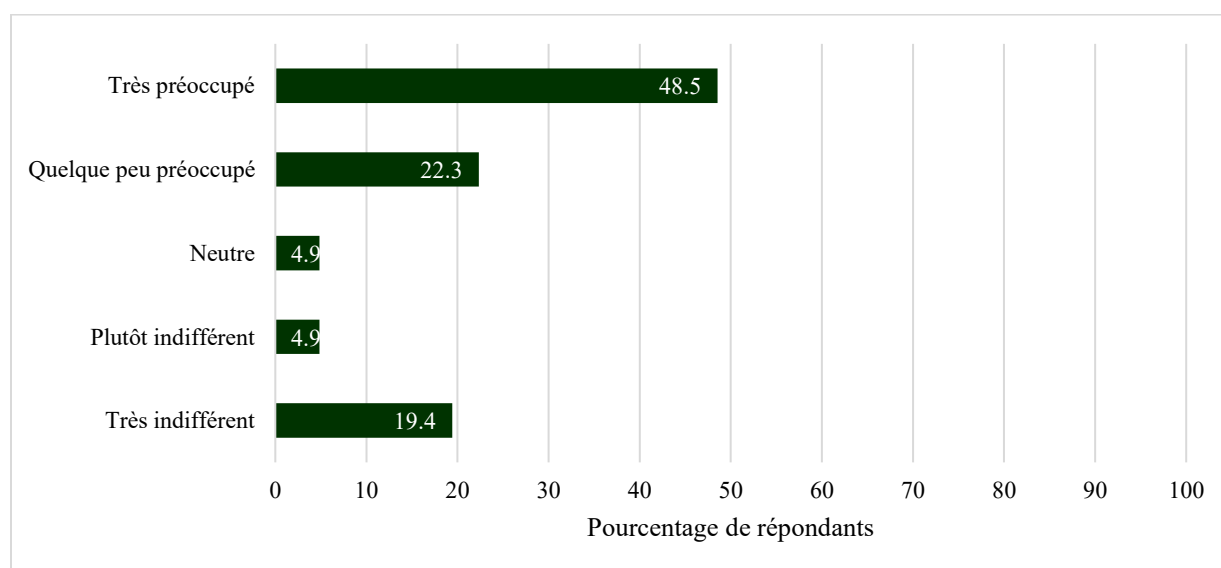


Figure 2. Degré d'inquiétude des répondants concernant la disparition des prairies, par pourcentage de répondants (N = 103).

4.4 Implication

Les renseignements contenus dans cette section indiquent que le secteur de l'élevage de bovins au Canada est de plus en plus sensibilisé à la disparition des prairies et préoccupé par ce problème. Sur le plan politique, cela indique que les programmes de conservation des prairies, s'ils sont élaborés et structurés de manière appropriée en consultation avec les producteurs, peuvent trouver un écho chez les propriétaires fonciers, ce qui se traduirait par un taux de participation accru. Ce résultat est corroboré par

les recherches de Parker (2020) concernant les valeurs liées aux prairies, et celles de Davidson et coll. (2019) qui indiquent que les producteurs adopteront des pratiques permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité des sols et de protéger la biodiversité, quel que soit leur point de vue sur des questions telles que les changements climatiques.

5 Participation aux programmes environnementaux et de conservation

5.1 Participation actuelle aux programmes

À la question 6, les répondants étaient invités à mentionner s'ils participaient à des programmes environnementaux ou de conservation locaux, régionaux, provinciaux ou autochtones (figure 3). Un peu plus de la moitié des répondants étaient inscrits à au moins un programme.

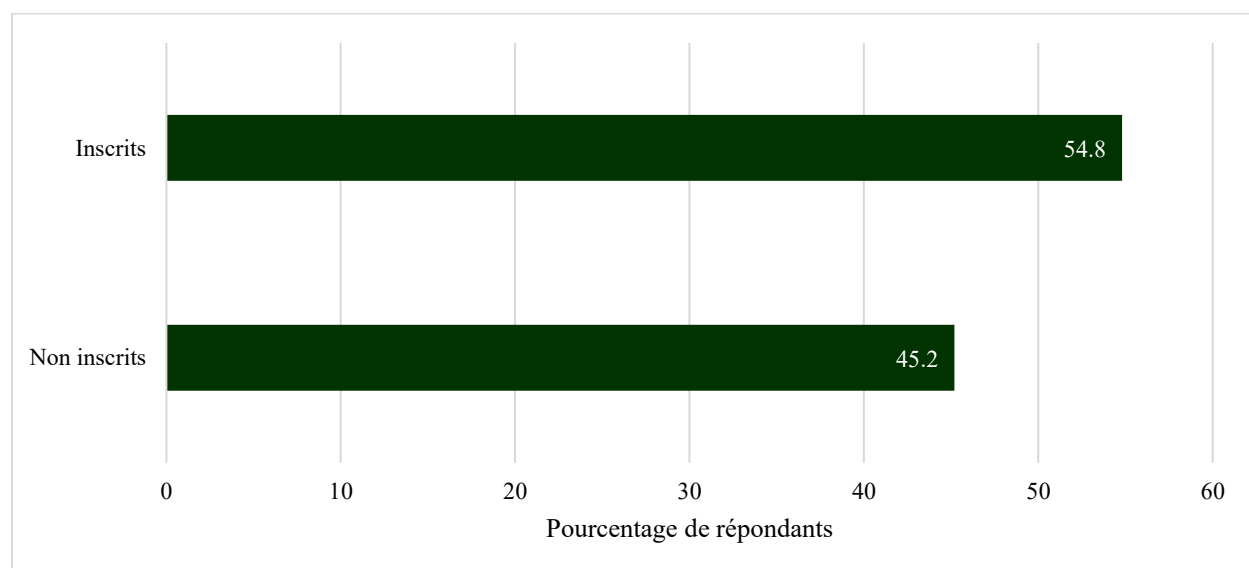


Figure 3. Pourcentage de répondants inscrits à un programme environnemental ou de conservation (N = 104).

5.2 Répondants participants par type de programme

Les répondants ayant indiqué qu'ils étaient actuellement inscrits à un programme ont été invités à indiquer quel était ce programme à la question 7 (figure 4). Le Plan environnemental agricole (PEA) est celui qui comptait le plus de participants, car plus de la moitié des répondants y étaient inscrits. Venaient ensuite le *Certified Sustainable Beef* (certification du bœuf durable), les programmes visant les régions à

faible rendement et le fourrage, et les servitudes de conservation, chacun regroupant plus d'un quart des participants.

Les répondants qui ont choisi l'option « autre » pouvaient indiquer le programme en question (N = 16), et ils ont cité les autres programmes suivants :

- L'avertissement de l'organisme Canards illimités Canada (CIC)
- Le programme de protection des zones riveraines
- Le *Treaty Land Sharing Network* (Réseau de partage des terres visées par un traité)
- Le *Verified Beef Production* (Programme de production de bœuf vérifiée)
- Les partenariats conclus à l'amiable avec divers organismes
- L'*Operation Burrowing Owl* (Opération chevêche des terriers)
- Le *Farm and Ranch Water Infrastructure Program* (Programme d'infrastructures d'approvisionnement en eau pour les exploitations agricoles et les élevages)
- *Grasslands Capital X*
- Le projet pilote de la bourse de conservation
- Le programme de gestion holistique
- Les *Stewards of Saskatchewan* (Gardiens de la Saskatchewan)
- Le programme sur les districts hydrographiques du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD)
- Multisar

Plus d'un quart des répondants ont indiqué être inscrits à un, deux ou trois programmes (28,1 % pour chaque réponse), soit un pourcentage total de participation de 71,9 %. Au-delà de trois programmes, le pourcentage de répondants chutait abruptement avec 15,8 % des répondants inscrits à quatre programmes, seulement 3,5 % inscrits à cinq programmes, et aucun inscrit à plus de cinq programmes (figure 5).

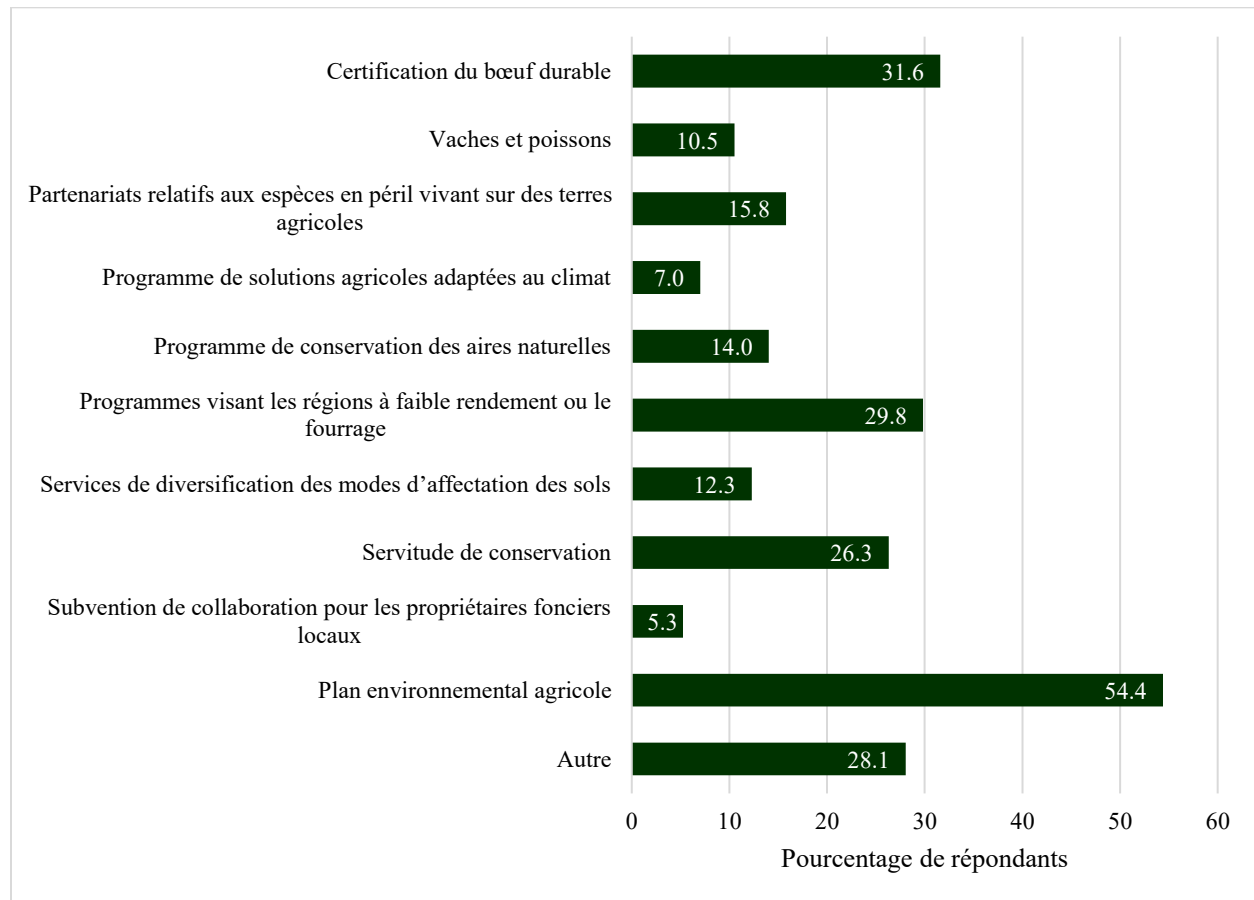


Figure 4. Pourcentage de répondants inscrits par programme environnemental ou de conservation (N = 57).

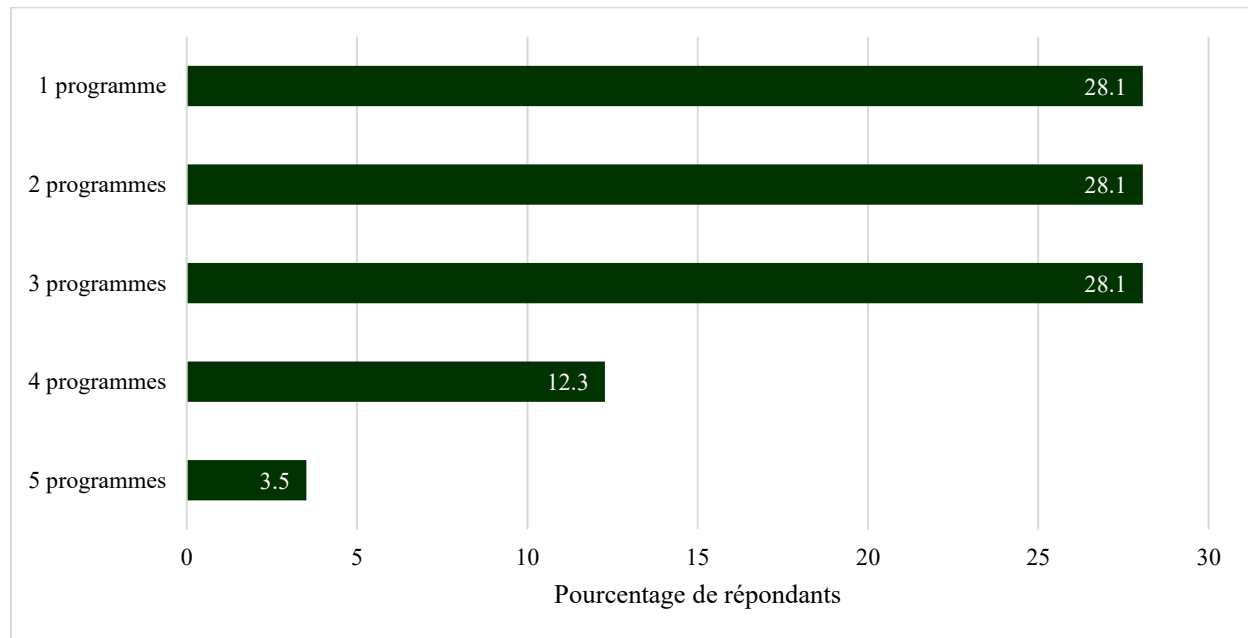


Figure 5. Pourcentage des répondants inscrits à un, deux, trois, quatre ou cinq programmes (N = 57).

5.3 Admissibilité à la réinscription aux programmes

Les répondants actuellement inscrits à un programme étaient ensuite invités à répondre à la question 8 (figure 6) pour indiquer si leur terre était admissible à une réinscription à la fin de leur programme actuel. La plupart des producteurs (89,1 %) disposaient de terres admissibles à la réinscription après la fin de leur programme actuel. Près d'un quart (24,5 %) de ceux ayant des terres admissibles ont toutefois fait état d'obstacles à leur participation. Les autres répondants (10,9 %) ont déclaré que leur terre n'était pas admissible à la réinscription, et parmi eux, la plupart (66,7 %) étaient prêts à se réinscrire.

Les répondants qui ont choisi les options « Oui, mais il y a des obstacles à ma participation », « Non, et je ne souhaite pas me réinscrire », ou « Non, mais je veux me réinscrire » ont été invités à expliquer pourquoi (N = 11). Les obstacles à la réinscription et les raisons pour lesquelles les producteurs ne pouvaient pas se réinscrire comprenaient les coûts élevés des programmes, le fait que ceux auxquels ils sont actuellement inscrits sont perpétuels ou le fait que les programmes n'offrent pas suffisamment d'incitatifs pour qu'ils veuillent se réinscrire.

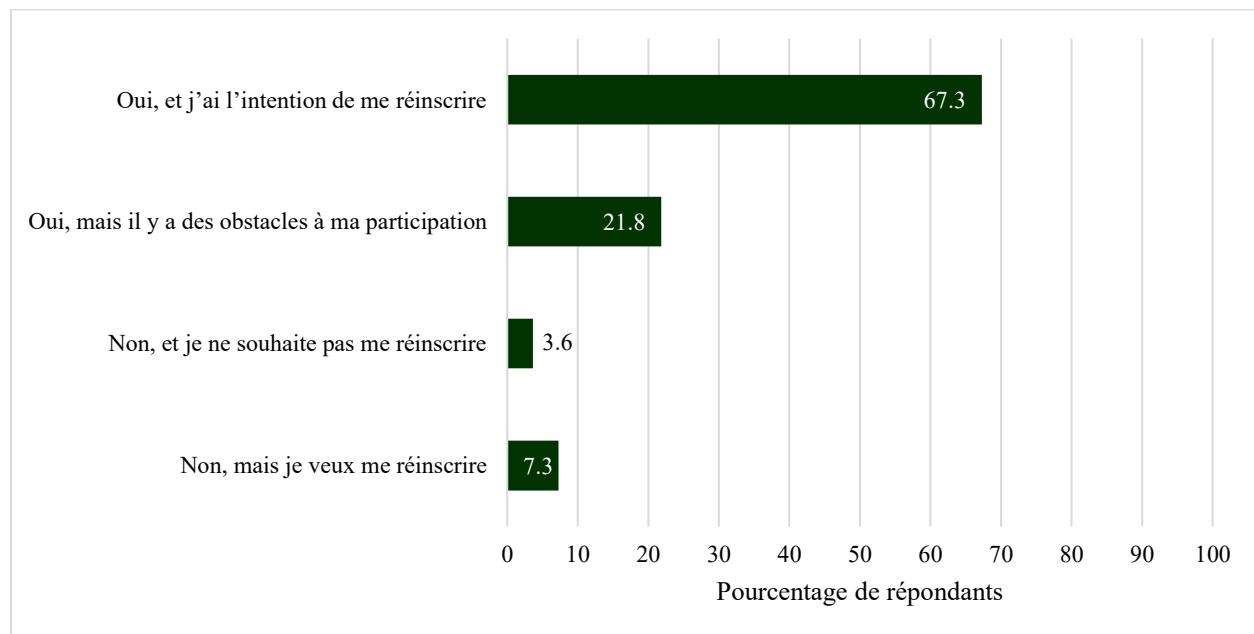


Figure 6. Pourcentage de répondants inscrits à un programme environnemental ou de conservation et dont la terre est admissible à une réinscription à la fin de leur programme actuel (N = 55).

5.4 Intérêt pour une inscription ultérieure à un programme

À la question 9 (figure 7), les répondants qui ont indiqué qu'ils n'étaient pas actuellement inscrits à un programme ont été invités à mentionner s'ils souhaitaient s'y inscrire à l'avenir. C'était le cas de la majorité des répondants. Ceux qui ont déclaré ne pas être intéressés par la participation à un programme ont été invités à mentionner pourquoi (N = 7). Le fait que les programmes de conservation imposent des restrictions sur les titres fonciers a été exprimé à plusieurs reprises, même si, en réalité, peu de programmes en imposent. Voici quelques réponses représentatives des raisons de ne pas vouloir s'inscrire à des programmes à l'avenir :

- *Il n'y a pas davantage à le faire, car les programmes limitent les possibilités d'affectation des terres.*
- *Ils préfèrent ne pas s'inscrire à des programmes gouvernementaux.*
- *Les programmes imposent des restrictions à l'égard des terres et limitent leur utilisation.*

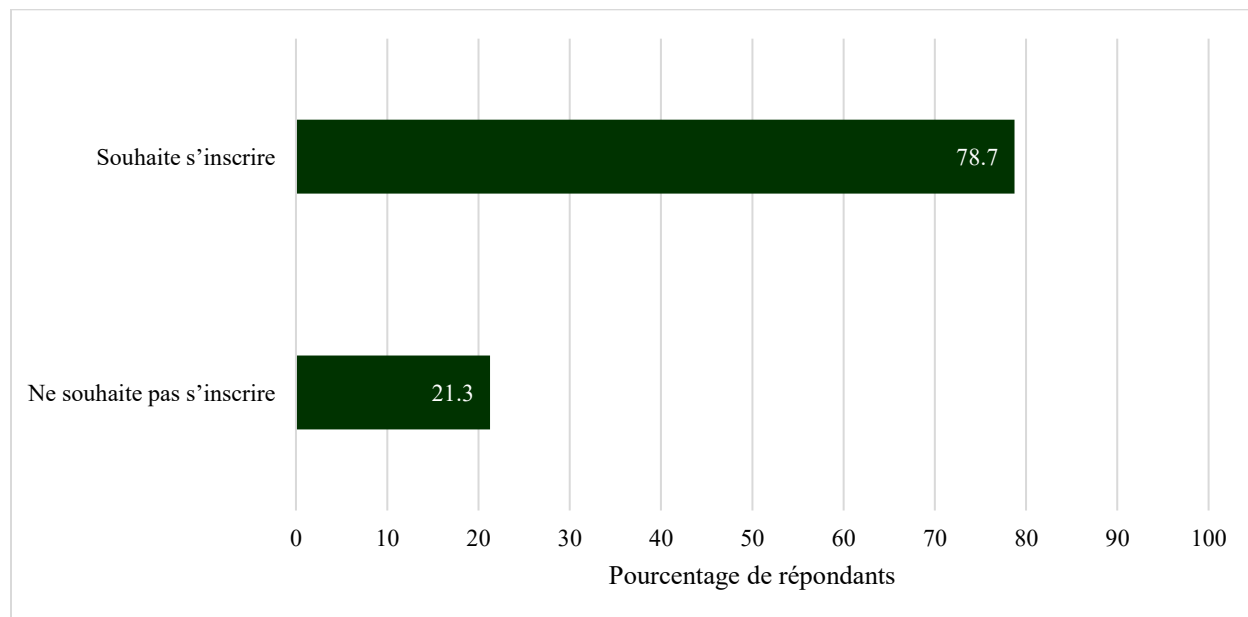


Figure 7. Pourcentage de répondants souhaitant s'inscrire à des programmes environnementaux ou de conservation dans l'avenir (N = 47).

5.5 Programme idéal

Afin que l'on puisse mieux comprendre leurs motivations, les répondants ne participant pas à des programmes de conservation ont été invités à indiquer quel serait leur programme idéal à la question 10 (N = 40). Bien qu'une analyse thématique de ces réponses dépasse le cadre du présent rapport, voici quelques-unes des suggestions formulées :

1. *Un programme récompensant la bonne intendance des prairies (p. ex. la séquestration du carbone).*
2. *Un programme simple, rapide et directement bénéfique à la terre et à l'exploitation agricole.*
3. *Un crédit d'impôt ou une déduction fiscale pour la gestion des prairies indigènes.*

6 Intérêt à l'égard des programmes environnementaux et de conservation

6.1 Intérêt à en apprendre davantage au sujet des programmes

À la question 11, les répondants devaient indiquer s'ils souhaitaient en apprendre davantage sur les programmes environnementaux ou de conservation à l'égard de leur exploitation (figure 8). C'était le cas pour la plupart d'entre eux.

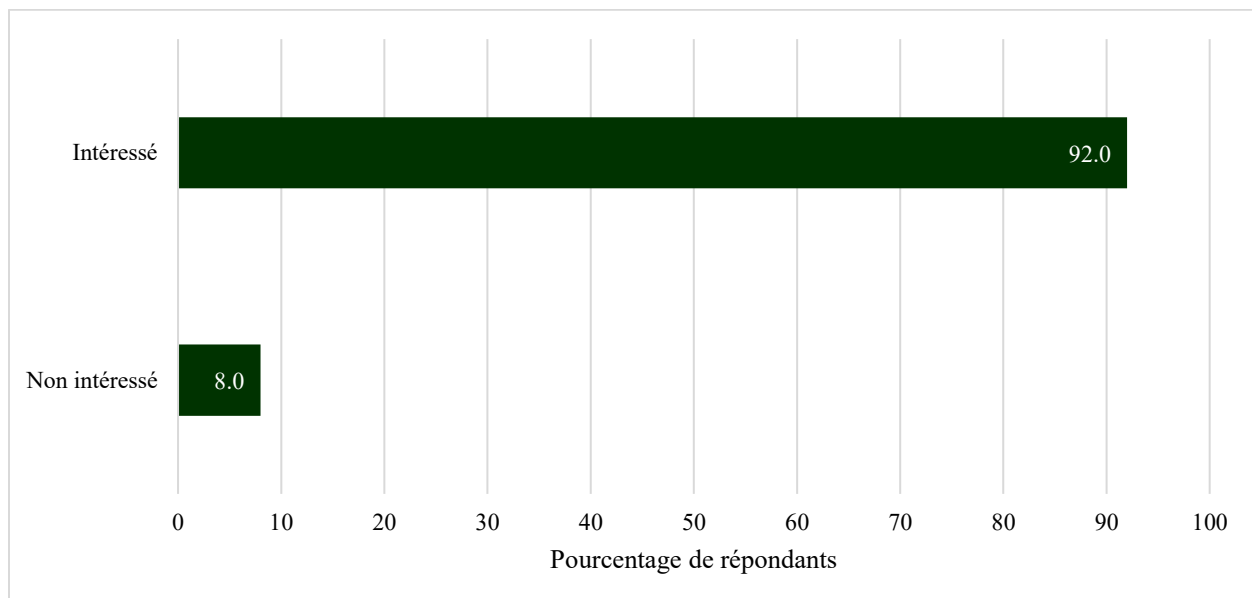


Figure 8. Pourcentage de répondants souhaitant en apprendre davantage sur les programmes environnementaux et de conservation (N = 100).

6.2 Méthode préférée pour en apprendre davantage sur les programmes

Les répondants qui ont déclaré vouloir en apprendre davantage sur les programmes étaient invités, à la question 12 (figure 9), à indiquer leur méthode d'apprentissage préférée (une seule réponse pouvait être choisie). Il est intéressant de noter que parmi les répondants voulant en apprendre davantage, une moitié (47,3 %) a indiqué préférer les méthodes impliquant un contact en personne (p. ex. des ateliers tenus en personne ou des visites d'exploitation agricole), et l'autre moitié (47,3 %), celles impliquant un contact virtuel (p. ex. des ateliers virtuels, des courriels ou des infolettres). La méthode ayant la préférence la plus marquée était toutefois l'atelier tenu en personne. Aucun producteur n'a choisi les dépliants comme

méthode préférée. Les répondants qui ont choisi l'option « autre » ont pu indiquer la méthode qu'ils préféreraient (N = 4). L'un d'eux a répondu « toutes ces réponses », un autre a déclaré que le contact personnel serait sa méthode préférée pour en apprendre davantage sur les programmes.

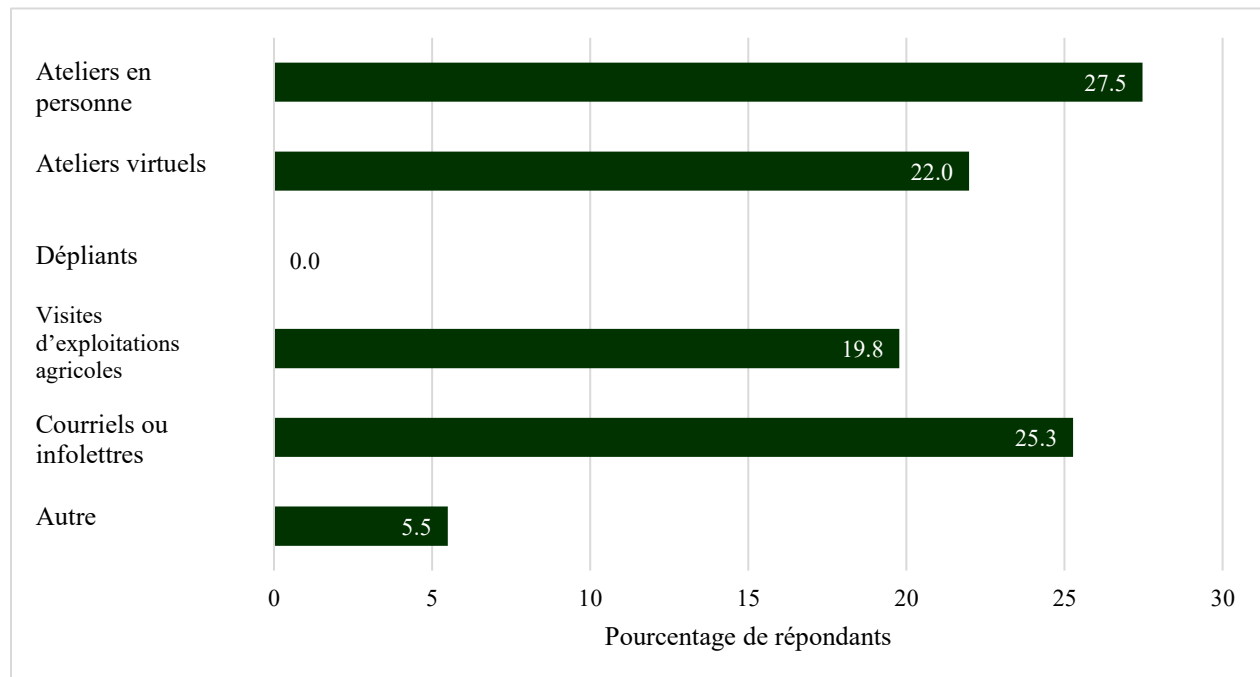


Figure 9. Méthode d'apprentissage préférée des répondants souhaitant en apprendre davantage sur les programmes environnementaux et de conservation (N = 91).

6.3 Raisons de ne pas vouloir en apprendre davantage sur les programmes

Les répondants qui ont déclaré ne pas vouloir en apprendre davantage sur les programmes ont été invités, à la question 13, à expliquer pourquoi (N = 8). Voici quelques-unes des raisons évoquées par les producteurs :

- *Les programmes n'offrent aucun avantage environnemental ou financier.*
- *Les producteurs préfèrent apporter des changements et des améliorations sans l'aide du gouvernement.*
- *Les programmes n'abordent pas les problèmes économiques sous-jacents et il n'existe pas de programmes de gestion des risques pour les prairies.*
- *Les producteurs font déjà du bon travail et ne veulent pas d'aide.*

7 Efficacité des programmes environnementaux et de conservation

Des informations sur l'efficacité des programmes environnementaux et de conservation ont été recueillies à la question 14. Les répondants étaient invités à indiquer le degré d'efficacité de certains aspects des programmes sur une échelle de 1 (les programmes ne fonctionnent pas du tout) à 4 (les programmes fonctionnent très bien). Ils ont aussi pu évaluer la mesure dans laquelle les aspects généraux des programmes locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux appuient efficacement l'amélioration de l'élevage en liberté, de la salubrité des sols ou des activités de conservation de l'eau (figure 10). Les aspects les mieux notés (avec 3 ou 4) étaient l'assistance technique et la facilité d'inscription (65 % de réponses favorables). Les aspects les moins bien notés étaient le volume de paperasserie et le manque d'incitatifs à l'inscription (respectivement 46,6 % et 47,6 % de réponses favorables).

Les répondants pouvaient également ajouter des commentaires à leurs évaluations (N = 31). Un sentiment courant était la préférence pour les programmes mis en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG) plutôt que par le gouvernement. Voici quelques commentaires représentatifs :

1. *Les demandes sont très nombreuses et les critères d'admissibilité limitent l'accès à de l'aide. Le manque de temps et d'actifs financiers limite la capacité à obtenir de l'aide.*
2. *La recherche d'informations devient compliquée en raison du trop grand nombre d'organisations. Il faut des représentants régionaux et des programmes à long terme.*
3. *Une stratégie prometteuse consisterait à évaluer les biens et services environnementaux (BSE) [p. ex. la séquestration du carbone], à vérifier les BSE fournis par la terre et à permettre au propriétaire foncier de commercialiser ces BSE au moyen d'un échange, ce qui permettrait au producteur de tirer un revenu supplémentaire de sa terre.*
4. *La plupart des programmes gouvernementaux sont lourds sur le plan administratif et manquent d'incitatifs et d'assistance technique, alors que ceux des ONG sont plus flexibles et s'adaptent mieux aux producteurs.*

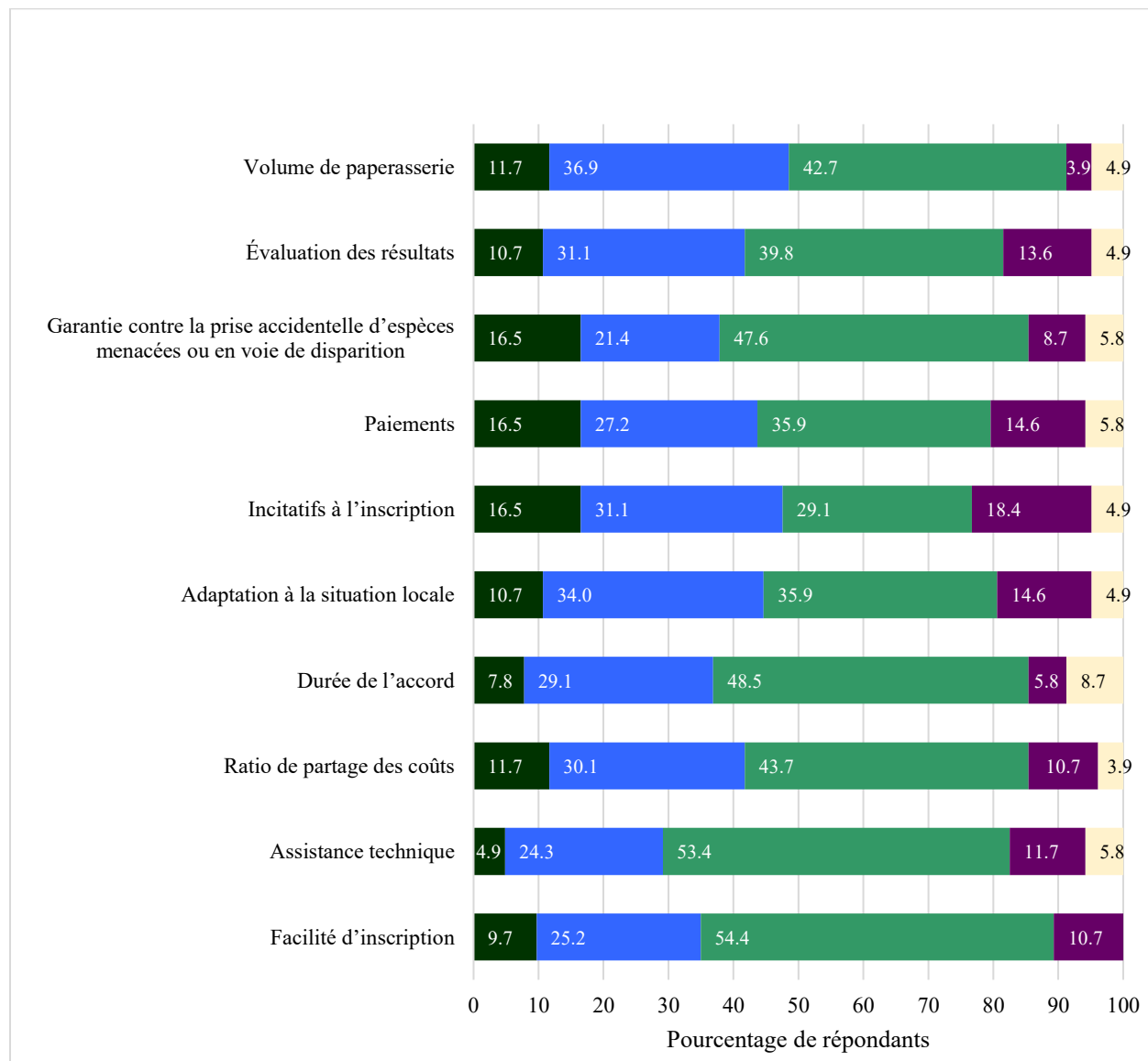


Figure 10. Évaluation par les répondants de l'efficacité de certains aspects des programmes environnementaux et de conservation (N = 103). De gauche à droite, les quatre catégories sont : « ne fonctionne pas du tout », « ne fonctionne pas très bien », « fonctionne assez bien », « fonctionne incroyablement bien », et la cinquième correspond au cas où le participant n'a pas répondu.

8 Indicateurs importants à surveiller

À la question 15 (figure 11), les répondants ont été invités à relever les indicateurs qu'ils considéraient comme importants pour mesurer le rendement de la production bovine et l'état de salubrité des prairies. Selon leurs réponses, les indicateurs de biodiversité et le rendement annuel étaient les plus importants, suivis des populations d'oiseaux et d'autres espèces, et du coût par livre de produit. Dans l'ensemble, un

peu plus de la moitié des répondants (53,2 %) ont déclaré que la surveillance des indicateurs environnementaux (les populations d'oiseaux et d'autres espèces, la séquestration du carbone et les autres indicateurs de biodiversité) était importante, tandis qu'un peu moins de la moitié (48,1 %) ont déclaré que la surveillance des indicateurs économiques (le coût par livre de produit, le rendement annuel, la réussite économique de la ville ou de la collectivité locale) était la plus importante.

Les répondants qui ont choisi l'option « autre » ont pu préciser tout autre indicateur qu'ils jugeaient important (N = 16). Les autres indicateurs relevés comprenaient les suivants :

1. *Le taux d'infiltration de l'eau.*
2. *La superficie totale de prairies indigènes vivaces d'une année à l'autre.*
3. *Le profit par livre de produit ou par superficie.*
4. *La quantité d'excréments dans les prairies à la fin de la saison de pâturage.*
5. *Un flux de trésorerie positif.*
6. *La réussite des familles impliquées.*
7. *La rentabilité de la production animale dans la zone de pâturage.*
8. *La salubrité de la prairie et l'afflux d'espèces envahissantes.*

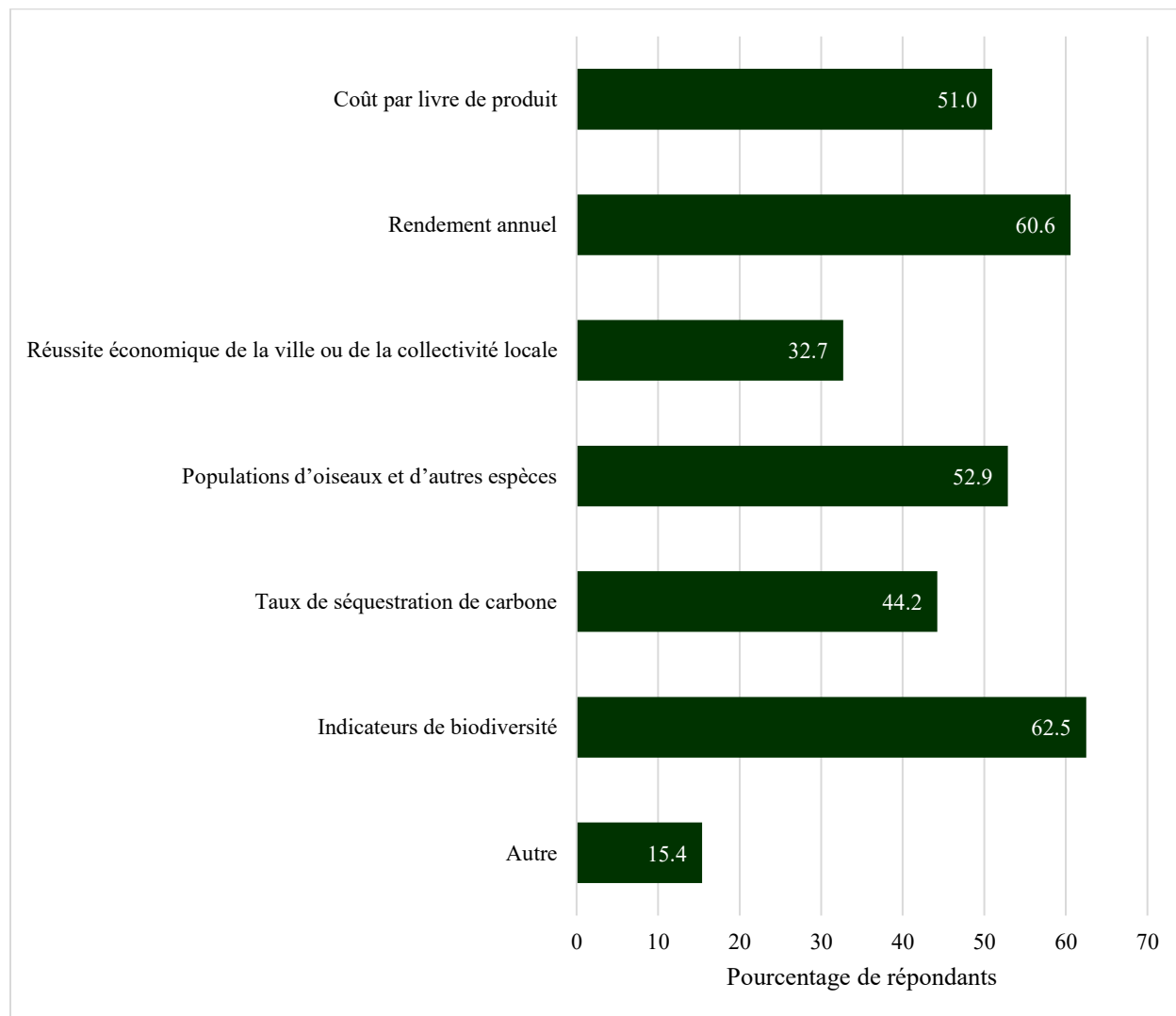


Figure 11. Soutien en faveur de divers indicateurs de réussite des programmes (N = 104).

9 Commentaires

9.1 Recommandations au sujet des programmes

À la question 16, les répondants étaient invités à formuler d'autres recommandations à l'égard des programmes destinés à améliorer l'élevage en liberté, la production bovine, la salubrité des sols et/ou la conservation de l'eau (N = 85). Leurs recommandations portaient notamment sur les éléments suivants :

1. *Des paiements pour les biens et services (BSE) afin que les prairies soient financièrement concurrentielles par rapport à d'autres utilisations des terres.*
2. *Le soutien et la reconnaissance des petits producteurs à titre d'importants agents de la conservation.*
3. *Le soutien aux exploitations qui fonctionnent déjà adéquatement, en plus de celui apporté à celles qui nécessitent des changements.*
4. *Un programme mutuellement bénéfique pour l'environnement et la production bovine, qui permet à tout producteur de sentir qu'il est toujours responsable de l'exploitation.*
5. *Des séances d'information locales, car les producteurs n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer.*
6. *Des programmes particuliers pour chaque région, car les besoins varient d'une région à une autre.*
7. *La nécessité de ne plus lier les programmes au revenu brut, car cela empêche les petits producteurs et les propriétaires fonciers d'y participer.*
8. *Le soutien aux spécialistes en matière de planification et d'exécution de projets, et l'instauration d'incitatifs financiers pour apporter des améliorations qui ne seraient pas réalisables autrement. La reconnaissance des biens et services que les producteurs fournissent à la société.*
9. *Les programmes actuels devraient reconnaître la valeur économique des possibilités auxquelles les producteurs renoncent pour conserver les prairies, mais aussi la gestion adaptative qu'une telle démarche les oblige à exercer.*
10. *Le fait d'équilibrer les incitatifs économiques entre la production végétale et la production bovine (p. ex. en faisant en sorte que l'assurance production soit équivalente à l'assurance récolte).*

9.2 Renseignements que la population devrait obtenir au sujet des producteurs

À la question 17, les répondants étaient invités à indiquer les éléments qu'ils considéraient comme les plus importants à faire connaître à un plus grand nombre de personnes et de dirigeants au sujet de leurs moyens de subsistance et de leurs collectivités (N = 87). Les réponses formulées par écrit ont généralement fait état d'un fort désir de faire savoir au public que les producteurs de bovins se soucient de la terre et de son avenir, et qu'ils veulent que leurs efforts de conservation et de production alimentaire soient reconnus, surtout de la part de ceux qu'ils considèrent comme ignorant en quoi consiste un système de production. Voici quelques exemples de ces déclarations :

- 1. Les producteurs sont des spécialistes dans leur domaine et il est dans leur intérêt de prendre soin de la terre.*
- 2. Les producteurs de bovins sont confrontés à des coûts élevés et à la concurrence des grandes exploitations céréalières qui achètent des prairies pour les convertir en terres agricoles. La plupart d'entre eux sont soucieux de l'environnement et sont d'avis que l'importance que le bétail revêt pour l'écosystème des prairies n'est pas suffisamment reconnue.*
- 3. La population locale protège les prairies indigènes. Les prix déraisonnablement élevés des terres incitent les grandes exploitations agricoles à acheter des prairies, même si les prairies indigènes ne devraient pas être vendues comme des terres agricoles potentielles. Il est important de veiller à ce que les producteurs aient les moyens de rester dans l'élevage.*
- 4. Compte tenu de la nature de leurs activités, les producteurs de bovins sont des défenseurs de l'environnement et s'efforcent d'adopter des pratiques durables. La majorité d'entre eux ont des entreprises familiales depuis plusieurs générations qui soutiennent les collectivités locales et la longévité des prairies. Si la société apprécie les BSE que les producteurs fournissent, elle devrait être disposée à les payer en conséquence.*
- 5. Il est difficile d'être rentable dans l'élevage de vaches et de veaux, et les collectivités perdent l'intérêt des jeunes en raison du manque de stabilité financière.*
- 6. La plupart des propriétaires de prairies et des titulaires de domaine à bail souhaitent que leurs activités soient durables sur le plan environnemental, mais aussi viables sur le plan financier. L'habitat des prairies doit être valorisé et une compensation doit être versée à ceux qui*

l'entretiennent. Il faut créer des programmes qui permettent de collaborer avec les producteurs pour améliorer l'environnement plutôt que d'imposer davantage de réglementations et de restrictions.

- 7. L'élevage de bovins ne ruine pas les terres et n'est pas à l'origine de tous les gaz à effet de serre dont on l'accuse.*
- 8. Les producteurs se soucient des ressources naturelles et veulent les protéger pour les générations futures. Bien que l'agriculture industrielle fournisse des denrées alimentaires à bon marché, elle a des contreparties négatives, notamment en rendant le mode de vie d'une exploitation agricole familiale non viable. Les producteurs individuels ne peuvent pas rivaliser avec les grandes exploitations agricoles. La viande bovine devrait être plus chère et les producteurs devraient recevoir une part équitable des profits.*
- 9. Les producteurs sont les gardiens des prairies. L'ajout de fardeaux réglementaires et administratifs rend leur travail plus difficile et met en péril la gestion de l'environnement. Ce sont des spécialistes en matière de salubrité et de gestion des prairies.*
- 10. Les marges bénéficiaires dans le secteur de l'élevage de bovins sont très minces. Pour concurrencer le secteur agricole, le rôle du secteur de l'élevage de bovins dans la conservation des prairies doit être reconnu et les producteurs doivent recevoir une compensation financière pour les BSE.*

10 Conclusions

Les producteurs de bovins des Prairies canadiennes sont des alliés importants pour la conservation des écosystèmes que constituent ces prairies. En tant que propriétaires fonciers, ils ont un rôle essentiel à jouer dans les politiques et les programmes, et leur contribution au *Central Grasslands Roadmap* (plan directeur pour les prairies centrales) est donc vitale pour la réussite des activités visant à les conserver. Ce rapport fait valoir certains points de vue importants en ce qui a trait à la conservation des prairies, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des producteurs, le taux actuel d'inscription à des programmes de conservation, l'intérêt à s'y inscrire à l'avenir, les aspects préférés des programmes et les indicateurs de réussite.

Les tendances descriptives générales des producteurs interrogés indiquent qu’une majorité d’entre eux ont remarqué une diminution des prairies dans leur région et qu’ils s’en inquiètent. Environ la moitié de ceux qui ont répondu au sondage étaient déjà inscrits à un programme. Ce nombre, bien qu’important, signifie également qu’il existe un potentiel inexploité de participation de la part des autres producteurs. Pour assurer une telle participation, les contacts virtuels ou en personne seraient tout aussi efficaces et devraient porter sur la conservation des sols et de l’eau. Les indicateurs de réussite que les répondants ont jugés les plus importants étaient les indicateurs de biodiversité et le rendement de la production bovine, ce qui met en évidence deux sphères dans lesquelles les producteurs de bovins exercent leurs activités : la durabilité et la rentabilité.

Les producteurs de bovins des Prairies canadiennes sont des alliés importants pour la conservation des écosystèmes des prairies. Ils sont préoccupés par leur disparition et s’intéressent aux programmes qui soutiennent la conservation de ces écosystèmes. Sur le plan politique, cela indique que les programmes de conservation des prairies, s’ils sont élaborés et structurés de manière appropriée, peuvent trouver un écho chez les propriétaires fonciers, ce qui se traduirait par un taux d’adoption et des efforts de conservation accrus. Ces renseignements complètent de semblables sondages menés auprès de producteurs de bovins américains et mexicains, et les rapports qui en ont découlé fournissent des renseignements précieux sur les stratégies qui peuvent assurer la réussite de la conservation des prairies à l’échelle du continent.

Annexe A. Questions du sondage

1. **Choisissez la réponse qui convient.** Dans quelle province ou quel territoire se trouve votre exploitation agricole?
2. **Choisissez la réponse qui convient.** Combien de bovins votre exploitation compte-t-elle?
3. **Répondez par « Oui » ou par « Non ».** Avez-vous remarqué une diminution des prairies dans votre région au cours des dix dernières années?
4. **Réponse ouverte (seulement si vous avez répondu « Oui » à la question 3).** Quelle est, selon vous, la cause de cette diminution?
5. **Choisissez la réponse qui convient.** Êtes-vous préoccupé par la disparition des prairies au Canada?
6. **Répondez par « Oui » ou par « Non ».** Participez-vous à des programmes environnementaux ou de conservation locaux, régionaux, provinciaux ou autochtones?
7. **Question à choix multiples (seulement si vous avez répondu « Oui » à la question 6).** Quel est le nom du ou des programmes auxquels vous participez?
8. **Question à plusieurs volets (seulement si vous avez répondu « Oui » à la question 6).**
 - **Partie 1 : choisissez la réponse qui convient.** Lorsque votre programme actuel prendra fin, votre terre sera-t-elle admissible à une réinscription?
 - **Partie 2 : réponse ouverte (si vous avez répondu « Non » ou « Oui, mais il y a des obstacles à ma participation » à la question de la partie 1).** Veuillez expliquer pourquoi.
9. **Question à plusieurs volets (seulement si vous avez répondu « Non » à la question 6).**
 - **Partie 1 : répondez par « Oui » ou « Non ».** Souhaitez-vous vous inscrire à l'avenir?
 - **Partie 2 : réponse ouverte (seulement si vous avez répondu « Non » à la question de la partie 1).** Si c'est non, pourquoi?
10. **Réponse ouverte (seulement si vous avez répondu « Non » à la question 6).** Veuillez indiquer quel est votre programme idéal.
11. **Répondez par « Oui » ou « Non ».** Aimerez-vous en apprendre davantage sur les programmes environnementaux ou de conservation pour votre exploitation?
12. **Question à choix multiples (seulement si vous avez répondu « Oui » à la question 11).** Quelle serait votre méthode préférée pour en apprendre davantage au sujet des programmes?
13. **Réponse ouverte (seulement si vous avez répondu « Non » à la question 11).** Pourquoi n'êtes-vous pas intéressé par ces programmes?
14. **Échelle d'évaluation matricielle avec possibilité de commentaire.** Dans l'ensemble, sur une échelle de 1 (les programmes ne fonctionnent pas du tout) à 4 (les programmes fonctionnent très bien), dans quelle mesure croyez-vous que les aspects suivants des programmes locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux appuient efficacement l'amélioration de l'élevage en liberté, la salubrité des sols ou les activités de conservation de l'eau?
15. **Question à choix multiples.** En ce qui concerne la mesure de la réussite de la production bovine et de l'état de salubrité des prairies, quels indicateurs sont importants à surveiller selon vous?

16. **Réponse ouverte.** Quelles autres idées recommanderiez-vous pour les programmes qui appuient l'amélioration de l'élevage en liberté, de la production bovine, de la salubrité des sols ou de la conservation de l'eau?
17. **Réponse ouverte.** Quels sont les plus importants éléments d'information que vous voudriez faire connaître à davantage de gens et de dirigeants au sujet de vos moyens de subsistance et de votre collectivité?
18. **Réponse ouverte.** Quelle est votre année de naissance?
19. **Choisissez la réponse qui convient.** Quel est votre genre?

Bibliographie

- Asner, Gregory P., et coll. (2004), « Grazing Systems, Ecosystem Responses, and Global Change », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 29, n° 1, p. 261-299.
- BCRC (2018), *2017/18 Results Report*.
- CIC (2018), « Prairies ». Consulté en ligne le 1^{er} novembre 2018, à l'adresse <<https://www.canards.ca/notre-travail/prairies/>>.
- CNC (2017). *Rapport annuel 2016-2017*.
- CRSB (2018), « National Beef Sustainability Assessment and Strategy ». Consulté en ligne le 1^{er} novembre 2018, à l'adresse <<https://crsb.ca/about-us/our-work/sustainability-benchmark/>>.
- Davidson, Debra J., et coll. (2019). « Just Don't Call It Climate Change: Climate-Skeptic Farmer Adoption of Climate-Mitigative Practices », *Environmental Research Letters*, vol. 14, n° 3 : 034015. Consulté en ligne le 9 août 2022, à l'adresse <<https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aafa30>>.
- Gage, Anne M., Sarah K. Olimb et Jeff Nelson (2016). « Plowprint: Tracking Cumulative Cropland Expansion to Target Grassland Conservation », *Great Plains Research*, vol. 26, n° 2, p. 107-116.
- Gunn, Geoffrey, Suren Kulshreshtha et Dimple Roy (2018). *The Social and Environmental Benefits of Manitoba's Community Pastures An Ecosystem Services Valuation of Association of Manitoba Community Pastures*.
- Heidenreich, Barbara (2009). *What Are Global Temperate Grasslands Worth? A Case for Their Protection: A Review of Current Research on Their Total Economic Value*.
- ICOAN (2016). *État des populations d'oiseaux de l'Amérique du Nord*.
- Parker, Lynnea (2020). *Landowner & Cattle Producer Values Towards Grasslands and Avian Species at Risk in Southwestern Manitoba*. Consulté en ligne le 9 août 2022, à l'adresse <https://www.researchgate.net/publication/342348089_Landowner_Cattle_Producer_Values_Towards_Grasslands_and_Avian_Species_at_Risk_in_Southwestern_Manitoba>.
- UICN (2008). *Life in a Working Landscape: Towards a Conservation Strategy for the World's Temperate Grasslands. A Record of The World Temperate Grasslands Conservation Initiative Workshop*.
- WWF (2018). *Living Planet Report 2018: Aiming Higher*, Gland, Suisse.